

PROGRAMME FORMATION

Prévenir les expulsions

Ce programme est destiné à des travailleurs sociaux disposants de pré-requis en matière d'accompagnement social et qui dans leur quotidien sont confrontés des problématiques liés au logement.

Il est conçu pour se dérouler sur une journée de 6 h 30 avec un groupe n'excédant pas 12 personnes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mise à jour des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la procédure des impayés de loyer
- Savoir évaluer les conséquences d'une procédure d'expulsion
- Prendre en compte les difficultés particulières liées à la situation du débiteur pour mieux l'accompagner
- Savoir tirer parti des textes juridiques, définir des stratégies, protéger le débiteur face aux bailleurs, et l'aider à s'approprier son logement

CONTENU THEORIQUE

- Des premiers impayés à la procédure d'expulsion : décoder les différentes législations relatives aux rapports bailleurs-locataires
- Conseiller et orienter un locataire pour résoudre un litige avec son bailleur en favorisant les démarches de règlement amiable
- Articulation entre expulsion et surendettement : les conséquences du dossier de surendettement sur les dettes locatives et le bail

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques présentés sous forme de PowerPoint
- Favoriser l'interactivité formateur-stagiaire par l'illustration de cas concrets de la pratique professionnelle des travailleurs sociaux
- Pour aller plus loin : chaque stagiaire disposera d'un dossier comprenant des fiches juridiques, documents conçus par LaBase.

ANIMATION

- Catherine SOUCHAL :
- Maria SENECAIRE : chargée de mission pôle consommation – endettement

EVALUATION

- A l'issue de la journée une fiche d'évaluation sera remise à chaque stagiaire : évaluation de la pertinence du contenu proposé, des méthodes choisies et des suites possibles.